



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 22 décembre 2022 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 1998 fixant les programmes des épreuves d'aptitude pédagogique à l'enseignement dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française', portant le numéro 72.831/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 23 janvier 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.